

Conditions à remplir pour une location de l'Espace 44

- **Avoir 20 ans révolus** au moment de la signature du contrat. Avant 20 ans il est impératif qu'un représentant légal signe le contrat de location et soit présent tout au long de la soirée.
- Pour les locations **Bleu-jour**, **Bleu-nuit**, **Orange** et **Rouge** il est nécessaire d'avoir une **assurance RC valide** pendant la période de location. Une copie de la police d'assurance valide doit être donnée au moment de la signature du contrat.
- Pour les locations **Bleu-jour**, **Bleu-nuit**, **Orange** et **Rouge** il est impératif de faire une **demande d'autorisation de manifestation** à la Police du Commerce et de demander la **mise à disposition d'un container pour les déchets**, [plus d'information sur le site de la Ville de Lausanne](#).

La demande de manifestation doit être envoyée à la Police du Commerce au plus tard un mois à l'avance. **Sans autorisation de la part de la Police du Commerce le jour de la manifestation l'Espace 44 se réserve le droit d'annuler le contrat de location.**

- Une caution selon l'ampleur de la manifestation se situant entre CHF 200.- et 1000.-. doit être versée cash le vendredi, qui précède la manifestation, lors de la remise des clefs, selon l'horaire défini dans le contrat. Le montant total de la location doit être versé au plus tard 3 semaines avant le jour de la manifestation sur le CCP de l'Espace 44 - BAN : CH31 0900 0000 1001 5810 2)
- La signature du contrat, se fait au minimum un mois avant le jour de la manifestation. L'état des lieux d'entrée et la remise des clés, se font le vendredi qui précède la location, à 17h30. Veuillez, vous munir des copies de la **Police d'assurance RC ou d'une RC spéciale manifestation (voir exemple)**, de l'**autorisation de la Police du Commerce**
- L'utilisation de **confettis** n'est pas autorisée. En cas de non-respect de cette clause laissant apparaître des tâches colorées sur le sol, des frais de remise en état seront retenus sur la caution.
- **Les clés sont à restituer le matin qui suit la location** lors de l'état des lieux de sortie à 11h00.

Pour toute question ou demande de location, veuillez nous contacter au numéro suivant:

079 358 29 08 les vendredis de 15h00 et 17h30

Ou par mail, en précisant la date souhaitée, la raison de votre demande et le nombre de personnes attendues à l'adresse locations@espace44.ch

Notez, qu'il est de votre responsabilité de remplir toutes ces conditions sans quoi, l'Espace 44 se réserve en tout temps le droit d'annuler votre réservation ou de casser le contrat de location.